



Pacser sans avoir les papiers

Par **ranispart**, le **04/03/2008** à **20:00**

Mesdames, Messieurs,

Je suis un étranger sans papier depuis mon arrivée en France le 18 Novembre 2001 après avoir achevé mes 65 jours en régularité de visa conforme d'entrée.

Je voudrais actuellement me pacser avec une Française. On était ensemble depuis 20 Juin 2006 à ce jour. Comme j'ai pas osé faire des démarches administratives pour avoir des preuves d'union, j'ai rien comme appui pour pouvoir montrer au tribunal d'instance de ma région le moment de se présenter

Pour confirmer, on s'aime et c'est la raison de cette décision..

Je suis fier que vous seriez à notre côté pour nous permettre de suivre notre vie ensemble, et sur ce, je vous demande des conseils.

Dans l'attente de votre réponse favorable,

Je vous prie d'agréer Mesdames et Messieurs, mes salutations distinguées.

Par **jalal**, le **05/03/2008** à **22:45**

Bonsoir,

J'ai vu votre msg, et puisque j'ai passé par là je peux vous donner des informations, donc si vous êtes intéressé laissez-moi votre adresse msn pour parler à tête reposée.

cordialement.